

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 19 MAI 2025

Date de convocation : 13 mai 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-062 à 25-090 incluse	24	06	09	30

Secrétaire : M. Marc RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, WUILQUE, GERMAIN, Mme VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, FERRY, Mme LÉOSTIC, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme Chantal LETOURNEUR ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- Mme Sylvie KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- Mme Marilyne MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC
- M. Diego ORTEGA ayant donné pouvoir à M. Jacky VALLÉE

ABSENT EXCUSÉ : M. BALSAN

ABSENTS: M. Charles SAVY, Mme Anne LESAULNIER

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-073 Rapport sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale pour l'année 2024

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

AFFICHÉ LE

23 MAI 2025

23 MAI 2025

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703785-20250519-25-073-DE
Date de télétransmission : 23/05/2025
Date de dépôt en préfecture : 23/05/2025

RAPPORT SUR L'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE ET DE COHÉSION SOCIALE POUR L'ANNÉE 2024

Mme Anne TERLEZ indique, qu'en application de l'article L1111-2 du Code Général des Collectivités territoriales, les communes bénéficiaires de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale doivent établir un rapport retraçant les actions de développement social urbain qu'elles mettent en œuvre et les conditions de leur financement.

Le Conseil municipal doit en être informé, avant le dernier jour du premier semestre suivant la clôture de l'exercice.

La DSUCS représente, parmi les dispositifs de péréquation existants, la plus importante dotation versée par l'État aux communes avec comme objectif d'améliorer les conditions d'intervention des communes urbaines confrontées à une insuffisance de ressources propres et supportant des charges élevées.

En 2024, la Ville de Louviers aura perçu au titre de la DSUCS un montant de 1,515 millions d'euros, soit une progression par rapport à 2023, de (+) 122 000 euros, soit (+) 5,15 %.

La Ville de Louviers maintient ses efforts, dans un contexte de crises multiples, en direction des populations fragilisées, en matière de développement social urbain, d'animation de la vie sociale, d'éducation et de culture en menant les actions évoquées ci-après.

Un Été à Louviers, une action qui favorise le développement social urbain

Un Été à Louviers propose sur les deux mois d'été et en différents endroits dans la Ville, du centre-ville aux quartiers populaires, un programme d'actions et d'animations sportives, ludiques, culturelles, artistiques et de détente pour les petits et les grands. Ces animations profitent en premier lieu aux habitants qui n'ont pas l'occasion de partir en vacances.

Quatre temps forts bénéficient plus particulièrement aux habitants des quartiers prioritaires.

- Les escapades du mercredi : 6 sorties en bord de mer ont été organisées en 2024 et ont profité à 320 personnes dont 40% habitent en quartier prioritaire. Les destinations ont fait l'objet d'une consultation auprès des habitants, une participation au transport de 3€ par personne est demandée, gratuit pour les enfants de moins de 2 ans.
- Louviers Plage : située dans le parc clos de la Villa Calderon, à proximité du centre-ville, cette animation organisée du 18 juillet au 11 août a accueilli plus de 7 500 personnes, dont plus de 80 % étaient accompagnés d'un enfant.

Cette animation centrale et gratuite favorise la mixité sociale et géographique et permet aux travailleurs sociaux de repérer un

public éloigné des structures municipales. Plus de 20% du public accueilli étaient originaires des quartiers prioritaires.

- Les quartiers d'été : La programmation estivale des quartiers d'été permet de développer des ateliers de proximité afin de favoriser la participation citoyenne mais également de donner l'envie aux habitants, notamment les plus éloignées, de fréquenter les structures culturelles tout au long de l'année.

En 2024, ce sont 4 journées d'animation et de spectacles au cœur des quartiers qui ont été proposées : en matinée des ateliers cuisines étaient organisés avec les habitants, de 15h30-18h00 des animations, grands jeux... suivi d'un spectacle gratuit et d'un repas partagé. 3 des 4 journées d'animation se sont déroulées sur les quartiers prioritaires. Le choix des quartiers est établi en fonction des axes de travail des centres sociaux tout au long de l'année, en lien avec les habitants.

Au total, ces journées ont rassemblé près de 800 personnes sur les temps d'animation et plus de 400 participations sur les temps de repas.

Les actions et moyens dédiés au soutien à la parentalité

Le soutien à la fonction parentale mobilise différents partenaires et services municipaux notamment les centres sociaux qui portent les actions inscrites dans le cadre du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents [REAAP].

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de soutien aux familles et de renforcement des liens sociaux, en offrant divers espaces d'échanges et d'activités.

1. Des espaces de rencontres conviviaux

- Les tables du déjeuner et du dîner : 4 tables du déjeuner ont été organisées en 2024, avec des thèmes choisis en fonction des préoccupations des parents (budget familial, rôle parental, organisation familiale, relations fraternelles).
- Groupes de discussion extraordinaires : 8 rencontres destinées aux parents d'enfants porteurs de handicap ont été réalisées le samedi matin à la Chaloupe. Ces rencontres alternaient entre interventions de psychologues et de sophrologues, permettant aux parents de partager leurs expériences et de trouver des outils pour gérer leurs émotions.
- Ateliers et temps entre parents : Divers ateliers (séances de sophrologie, sorties à la piscine avec espace bien-être, ateliers créatifs) ont été proposés pour permettre aux parents de prendre du temps pour eux, développer leur estime de soi et échanger sur leurs pratiques éducatives.

Ces différents temps d'échanges ont bénéficié à une soixantaine de 60 familles.

2. Les interventions dans les écoles

- Les classes TPS (toute petite section) : 5 rencontres entre les parents et les professionnels ont été organisés dans chaque TPS, Souris Verte et Chat Perché, autour des thématiques : « le langage », « Comment aider son enfant à bien grandir ? », « jouer avec son enfant », « La rentrée, quels changements pour la famille ? » et « La gestion des émotions ».
- Café des parents pour les classes PS Chat perché/Prévert : Depuis septembre 2023, des temps d'échange sont organisés pour les parents des petites sections des écoles Chat Perché et Prévert. Ils sont réalisés directement à la suite des temps pour la TPS Chat Perché et sont sur les mêmes thèmes avec les mêmes intervenants. Il y en a eu 5 en 2024.
- Temps de rencontre à Salengro : La référente famille de Pastel a pu organiser avec l'enseignante un petit déjeuner partage dans la classe de petite section de l'école maternelle Salengro. Cela a été l'occasion d'organiser un moment convivial au sein de la classe, de partage entre les parents et les enfants.
- Atelier entre parents lié à l'organisation d'un conte musical à l'école des Acacias : L'école de musique de la Ville de Louviers ainsi que l'école des Acacias se sont associées pour monter un spectacle de chant. Le centre Pastel a participé à cette action en mobilisant des parents afin de réaliser des décors pour la scène.
- Projet ELO de l'école maternelle Jacques Prévert. La référente famille de Pastel a pu être présente durant la première période de l'année 2024 sur le projet ELO de l'école Jacques Prévert maternelle. Ce projet consiste à proposer tous les mardis matin un espace lecture afin que chaque parent ait la possibilité de partager un moment autour du livre avant de rentrer en classe.

3. L'accompagnement aux vacances

L'action vise à accompagner les familles en difficulté dans l'organisation et le financement de séjours de vacances, qu'il s'agisse de séjours en famille (autonomes, semi-autonomes ou accompagnés) ou de séjours en colonie pour les enfants et les jeunes.

En 2024, 6 familles ont réalisé un premier départ en autonomie.

4. L'accueil parental

La référente familles oriente et accompagne les personnes dans différentes démarches pour soutenir la fonction parentale.

En 2024, 55 familles ont bénéficié d'un accueil parental, dont 51 familles Lovériennes. La relation à l'école est une problématique souvent abordée, la référente famille a alors un rôle de médiation pour favoriser la reprise de communication avec l'équipe enseignante.

La gratuité de certains dispositifs et activités contribuent à l'égalité des chances et au développement du lien social

Malgré un contexte financier contraint la Ville s'engage à maintenir et développer les activités et services gratuits pour les habitants dans divers domaines de la vie quotidienne : éducation, culture, vie sociale, sport... Quoique destinée à l'ensemble des habitants, cette politique vise au premier chef les populations les plus fragiles, en particulier celles des quartiers prioritaires de la ville.

1. Pour l'enfance et l'école

La Ville de Louviers a fait de l'éducation l'une de ses priorités et assure chaque année, au travers du budget de la Caisse des écoles, l'achat des fournitures scolaires.

Les enfants des écoles de Louviers bénéficient aussi de spectacles gratuits à la Scène 5 et, en plus des cours de natation, ont accès à la patinoire intercommunale dans le cadre scolaire.

En complément, chaque année, la Ville, via la Caisse des Écoles, consacre également plus de 66 000 euros afin de financer des projets spécifiques et des classes découvertes, comme la classe de neige de l'école des Acacias. Hormis le coût des repas, les classes découvertes sont totalement gratuites pour les parents.

Une attention particulière est portée aux écoles des quartiers prioritaires dans lesquelles la Ville propose en plus des petits-déjeuners pour les enfants des classes de CP, des fruits pour l'ensemble des élèves des 5 écoles situées en périmètre prioritaire : Jacques Prévert élémentaire et maternelle, Chat Perché, Acacias et Souris Verte. En 2024, ce sont au total plus de 600 élèves qui ont bénéficié de la distribution de fruits chaque jour d'école.

Il faut également noter que la Ville a financé des dictionnaires pour les élèves de CM1 du réseau d'éducation prioritaire.

Parallèlement, la Ville met en place un accompagnement à la scolarité dans le cadre de son Programme de réussite éducative qui permet chaque semaine à une quarantaine d'enfants de bénéficier d'un soutien scolaire.

2. En faveur de la culture

La majorité des rendez-vous culturels proposés par la Ville de Louviers sont gratuits. C'est le cas des expositions et des ateliers programmés au Musée ainsi que de la Médiathèque qui, depuis 2024, a rejoint le dispositif Premières pages et offre aux nouveau-nés leur premier livre et leur première carte d'adhérent. De nombreux spectacles comme ceux de la rentrée culturelle ou organisés hors-les-murs dans le cadre de Quartiers d'été sont totalement gratuits. La Ville a par ailleurs mis en place une tarification accessible avec des tarifs réduits, des forfaits et des réductions pour les collégiens et les lycéens.

3. En faveur du sport

En créant la Nuit des sports en 2015, la Municipalité s'est engagée dans la promotion du sport pour tous. À travers deux rendez-vous annuels gratuits en partenariat avec les clubs sportifs, la Municipalité souhaite faire découvrir les clubs sportifs et leurs disciplines pour faciliter la pratique sportive des Lovériens. Le dispositif « Sport sur ordonnance », financé par la Ville de Louviers, permet de son côté à des publics qui en sont souvent éloignés de pratiquer une activité sportive. Aussi, en proposant des ateliers sportifs gratuits aux seniors, aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles ou sur le temps scolaire, la Ville de Louviers développe le sport pour tous les âges. Là encore, à travers des dispositifs 100% gratuits.

4. En faveur de l'animation de la vie sociale

La création de nombreuses animations comme la T'œuf de Pâques, Au Four et au Moulin, la Fête du printemps, la Nuit des sports, la Grande dictée, la Guinguette ou encore Quartiers d'été sont autant de rendez-vous familiaux, intergénérationnels et fédérateurs qui permettent de réunir les habitants de tous les quartiers et de tous les âges.

5. En faveur de l'accompagnement numérique

Alors que le numérique fait désormais partie intégralement de notre quotidien, la municipalité s'est engagée dans un plan de réduction de la fracture numérique.

En complément de l'espace France Services, qui accompagne chaque année plus de 2500 Lovériens dans leurs démarches, notamment en ligne, la Ville a recruté par l'intermédiaire de son CCAS un « médiateur numérique ». Dans les locaux, il forme les habitants aux usages du numérique et les accompagne dans l'appropriation des nouvelles technologies. Une offre complétée par des ateliers numériques à la Médiathèque municipale.

En plus de ces conseils et formations, la Ville de Louviers met à disposition du public un parc d'ordinateurs accessibles librement au CCAS, à la Médiathèque et dans les centres sociaux Pastel et La Chaloupe. Les habitants peuvent également y imprimer gratuitement les documents utiles à leurs démarches administratives ou à leur recherche d'emploi.

Les dédoublements de classe

Depuis la rentrée 2017, le dispositif du dédoublement des classes de CP et CE1 s'inscrit dans les mesures prises par l'Éducation nationale pour lutter contre l'échec scolaire. Ce dispositif est mis en place dans les classes de CP et de CE1 dans les réseaux d'éducation prioritaire (REP) et réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+).

Depuis la rentrée 2021, le dédoublement s'étend aux GS. Assortie de l'obligation d'instruction portée à trois ans, la réduction des effectifs en GS répond à la nécessité de conforter l'acquisition des fondamentaux dès le plus jeune âge pour réduire les inégalités scolaires et favoriser la réussite de tous les élèves

Ce dispositif permet aux élèves en difficulté d'avoir un meilleur accès à l'éducation par le biais de la réduction des effectifs de la classe et se traduit par des effectifs réduits à moins de 15 élèves par classe

A Louviers ce sont 5 écoles qui sont concernés par ce dispositif: 3 écoles maternelles : Chat Perché, Jacques Prévert, Souris Verte et 2 élémentaires : Acacias et Jacques Prévert et bénéficie au total pour 19 classes : 7 classes de niveau GS, 6 classes de niveau CP et 6 classe de niveaux CE1.

Bilan financier

L'ensemble des dépenses portées par la Ville dans les domaines éligibles est évalué à 3,796 M€ (cf. tableau ci-dessous).

Les 1,515 M€ de la DSUCS financent ainsi 40 % de ces dépenses.

Le Conseil est invité à prendre acte de ces éléments.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu la loi n°91-429 du 13 mai 1991 et réformée par les lois n°93-1436 du 31 décembre 1993 et n°96- 241 du 26 mars 1996- la loi du 31 décembre 1993,

Vu la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale et la loi n° 2004-1484 du 30 décembre 2004 de finances pour 2005,

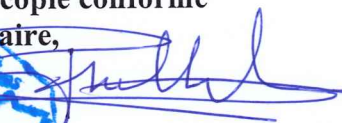
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1111-2,

PREND acte de l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale [DSUCS] par la Ville au titre de l'exercice 2024.

Prend acte

Pour copie conforme

Le Maire,


François-Xavier PRIOLLAUD